

Nantes, le 9 octobre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

## La Région soutient la ruralité en Vendée (85)

La Commission permanente du Conseil Régional, qui s'est réunie le vendredi 25 septembre 2020, sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 4<sup>ème</sup> enveloppe de l'année afin de déployer ses politiques sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 1,3 M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont **217 514 € à 12 projets en Vendée.**

**Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région intervient pour soutenir les acteurs locaux et améliorer le quotidien des Ligériens.**

*4 projets en Nord Vendée*

**Chambreaud : une aide régionale de 8 045 € pour un restaurant \*(1)**

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « MILAUDINE » va bénéficier d'une subvention pour un projet d'agrandissement de son bâtiment qui lui permettra d'exercer son activité à l'année.

**Saint-Denis-la-Chevasse : une aide régionale de 12 818 € pour une boulangerie-pâtisserie \*(1)**

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « Damien LOGEAIS » va bénéficier d'une subvention pour un projet de remplacement d'un four.

**Montaigu-Vendée – Commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu : une aide régionale de 50 000€ pour l'aménagement en centre-bourg de Saint-Georges-de-Montaigu \*(2)**

Les élus de la Commune de Saint-Georges-de-Montaigu, qui souhaitent une offre de services et d'équipements cohérente, ont engagé une réflexion afin de réaménager les espaces publics (sécurisation et accessibilité) et de dynamiser le centre-bourg, en donnant notamment toute leur place aux piétons. Cette tranche d'aménagements du centre-bourg vient répondre aux engagements de la collectivité en termes de sécurité et de continuité des liaisons douces. Le projet va permettre la création d'un pôle de centre-bourg sécurisé, maillé de liaisons piétonnes, raccordant les quartiers pavillonnaires aux groupes scolaires, espaces de pratique sportive, services publics et zone de regroupement des professionnels de santé, accessible à tous.

**Les Herbiers : une aide régionale de 4 000 € pour le Prix littéraire *Terre de France* \*(3)**

Créé en Vendée en 1984, le Prix littéraire *Terre de France* a pour vocation de promouvoir des romans qui nous parlent de la France dans la diversité de ses régions, de « donner au pays toute sa place dans le monde littéraire ». Pour son 27<sup>ème</sup> anniversaire, il récompensera une fois encore un roman mettant à l'honneur « une terre de France ».

*7 projets en Sud Vendée*

**Corpe : une aide régionale de 4 786 € pour une boucherie-charcuterie \*(1)**

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « Boucherie Touvron » va bénéficier d'une subvention pour un projet de remplacement de ses vitrines et l'achat d'un nouveau véhicule de transport.

**Chaillé-les-Marais : une aide régionale de 9 969 € pour un institut de beauté \*(1)**

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « Amandine CHARRIER » va bénéficier d'une subvention pour un projet d'acquisition de bâtiment.

**Damvix : une aide régionale de 3 146 € pour une supérette \*(1)**

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « Le P'tit Marché » va bénéficier d'une subvention pour un projet de reprise.

**Cheffois : une aide régionale de 18 000 € pour la mise en accessibilité de l'église \*(2)**

La Commune de Cheffois a le projet de faciliter l'accessibilité à l'église St-Pierre. Ce projet consiste en : création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR) et réfection des marches de la façade ouest.

**Saint-Juire-Champgillon : une aide régionale de 2 753 € pour des travaux dans l'école des Minots pour limiter l'infiltration du radon dans les bâtiments \*(2)**

La Commune, classée à potentiel de radon catégorie 3, a effectué un relevé dans l'ensemble de ses établissements. Le premier relevé a détecté un très fort taux de radon dans l'école, ce qui imposait d'intervenir pour stopper ou au moins freiner l'entrée du gaz dans le bâtiment. Les travaux consistent à boucher toutes

les entrées du radon relevées par le bureau Véritas, ce qui nécessite l'intervention d'un plombier, d'un menuisier et d'un électricien.

**Foussais-Payré : une aide régionale de 2 780 € pour la maison dite « François Laurens » \*(4)**

Très rare exemple d'architecture civile urbaine du XVI<sup>ème</sup> siècle dans un bourg rural et construite en 1557 pour un marchand de Foussais-Payré, la maison dite « François Laurens », est constituée d'un grand corps d'habitation autrefois doublé d'une galerie surmontée d'une loggia. La façade sur la place de l'église, conserve presque intacts ses percements d'origine avec notamment une baie à serlienne et une porte à fronton. L'intérieur, très modifié, laisse apparaître des portes Renaissance, des poutres d'origine, des cheminées et une niche ayant sans doute abrité une fontaine. L'édifice va faire l'objet d'un remaniement et d'un nettoyage de sa toiture.

**Damvix : une aide régionale de 1 217 € pour l'église Saint-Guy \*(4)**

Construite entre 1849 et 1864, l'église Saint-Guy, de style « néo-grec » ou basilical, s'apparente à quelques autres édifices religieux vendéens bâtis à cette période selon les mêmes critères architecturaux et décoratifs : l'église St-Louis de la Roche-sur-Yon, l'église de St-Hilaire-de-Loulay, l'église St-Pierre de Doix... Composée de 3 nefs et de piliers carrés, l'église Saint-Guy possède un programme de vitraux dessinés par M. Chapuis vers 1960 et réalisés par le maître verrier Gouffault d'Orléans. Au-dessus de la tribune se trouve également un vitrail de Gaston Chaissac, peint en 1962. L'édifice va faire l'objet de travaux d'entretien de sa couverture.

*1 projet sur le Littoral Vendéen*

**Noirmoutier-en-l'île : une aide régionale de 100 000 € pour la restauration du château \*(3)**

Château fort dominant la ville avec son donjon haut de près de 20 mètres, cet édifice est, avec l'église voisine, tout ce qui reste de l'abbaye de Noirmoutier, qui témoigne de l'architecture médiévale du XII<sup>ème</sup> siècle. Classé au titre des Monuments Historiques depuis 1994, le château va faire l'objet d'une restauration de la courtine ouest et des murs anciens adossés.

**\*(1) Dispositifs « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » / Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural (MACS) :** le Conseil régional accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale en milieu rural, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité. Ces dispositifs illustrent à la fois la volonté de la Région d'agir pour l'équité des territoires et de remettre les TPE au cœur de sa stratégie de développement économique. A l'occasion de cette Commission permanente, 15 subventions ont été attribuées pour un montant global de 162 k€ en Pays de la Loire.

**\*(2) Pacte régional pour la ruralité :** 9 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit notre combat pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 18 subventions ont été attribuées pour un montant global de 627k€ en Pays de la Loire.

**\*(3) Fonds de développement culturel territorial :** la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décloisonnement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette Commission permanente, 11 subventions ont été attribuées pour un montant global de 152 k€ en Pays de la Loire.

**\*(4) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés :** la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 9 subventions ont été attribuées pour un montant global de 233 k€ en Pays de la Loire.

**\*(5) Fonds Pays de la Loire Relance investissement communal :** la pandémie de virus COVID-19 a provoqué une crise sanitaire mondiale d'une ampleur exceptionnelle. Avec la reprise de l'activité vient le moment de la relance de notre économie et le Conseil régional a souhaité prendre toute sa part dans ce nouveau défi et mobiliser l'ensemble des moyens humains, financiers et techniques dont il est capable. Dans ce cadre, le plan de relance s'articule autour de 145 mesures pour PROTÉGER, SOUTENIR et ACCELERER. Avec ses 145 mesures, la Région fait le choix d'agir vite et fort afin de provoquer un rebond le plus rapide possible de l'économie ligérienne. En termes financiers, ce plan de relance représente un effort financier massif de 332 millions d'euros pour la Région.

**Gwenola Cariou Huet :** [Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92